



INTERCO 44 + 3,5 %, UN PREMIER PAS !

Ce mardi 28 juin, le Ministre Stanislas Guérini a ouvert la conférence salariale qui réunissait l'ensemble des organisations représentatives des agents et des représentants et associations d'employeurs.

L'essentiel des annonces du Gouvernement

- Le point d'indice sera revalorisé de 3,5 % pour tous les agents de la Fonction publique, en une seule fois, et immédiatement, au 1er juillet.
- Reconduction de la GIPA.
- Assouplissement et élargissement du forfait mobilité durable (fin du seuil de 100 jours minimum) qui devient cumulable avec le remboursement partiel des abonnements de transports collectifs
- Restauration collective : revalorisation de 6 % et extension de la participation des employeurs.
- Revalorisation du début de carrière en catégorie B (B1 et B2)
- temps de concertation dès la rentrée, pour laisser le temps aux élections professionnelles de se dérouler dans de bonnes conditions tout en étant prêts à négocier dès début 2023.



La CFDT a répondu en faisant part de ses attentes et premières réactions

Monsieur le Ministre,

C'est peu dire que ce rendez-vous, cette conférence, est attendue. En fait, depuis de nombreuses années, et encore plus depuis le 14 mars, date à laquelle, enfin, un dégel de la valeur du point était annoncé.

Et en mars, nous n'en étions pas encore au niveau d'inflation que nous connaissons aujourd'hui, moins élevé que dans nombre de pays européens mais à des niveaux que nous n'avions pas connus depuis quarante ans.

C'est bien l'ensemble des agents publics qui subissent l'inflation et seule une hausse de la valeur du point accompagnée d'une révision en urgence des grilles est de nature à répondre aux conséquences que cela engendre.

Depuis l'automne, l'inflation poursuit sa course à la hausse. Le SMIC est indexé sur l'inflation, il a d'ailleurs été augmenté trois fois en quelques mois, et va l'être encore prochainement. Comme la CFDT l'a obtenu, l'indice minimum de traitement dans la Fonction publique, l'a été aussi. Mais depuis le 1er mai :

- Les agents de catégorie C restent 9 ans au SMIC avant une augmentation de... 8 euros/mois !
- Les agents de catégorie B sont recrutés au Smic, au même indice que la catégorie C pendant 4 ans !
- Les agents de catégorie A sont recrutés à un indice supérieur au SMIC de même pas 10 % !

Les mesures d'urgence que veut la CFDT :

- Une hausse de la valeur du point, significative et la plus rapide possible.
- Une révision en urgence des grilles.
- Un engagement à une revoiture en fonction de l'inflation pour en tirer les conséquences sur la rémunération.

